

RAPPORT JOINT DU PRESIDENT RENDANT COMPTE DES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, je rends compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de Business Objects S.A. (la « Société »), des limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général, et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

I. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1.1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Le Règlement Intérieur

Le Conseil d'administration a adopté son Règlement Intérieur le 20 novembre 2000, qui détermine les termes et conditions de structure, de composition et de fonctionnement du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a quatre comités (un Comité d'Audit, un Comité des Rémunérations, un Comité des Nominations et un Comité de Gouvernement d'Entreprise) pour l'assister dans l'exercice de ses responsabilités.

Business Objects a également mis en place un règlement interne (*l'Insider Trading Policy*) détaillant les restrictions et interdictions applicables aux opérations sur titres effectuées notamment par les Administrateurs disposant d'informations privilégiées.

Composition du Conseil

Les membres du Conseil sont les suivants:

- Bernard Liautaud, Président*
- Arnold Silverman, Administrateur*
- Albert Eisenstat, Administrateur (1)
- Bernard Charlès, Administrateur
- John Olsen, Administrateur* (2)
- Gerald Held, Administrateur
- Jean-François Heitz, Administrateur
- David Peterschmidt, Administrateur
- David Roux, Administrateur*
- Kurt Lauk, Administrateur (3)
- Carl Pascarella, Administrateur (1)

* Administrateur considéré comme non indépendant par le Conseil en application des critères définis par la réglementation du *NASDAQ National Market*.

(1) M. Eisenstat a démissionné de son poste d'administrateur le 19 novembre 2004. Le 10 mars 2005, le Conseil a nommé M. Pascarella, administrateur, pour occuper le siège ainsi laissé vacant au Conseil, sous réserve de la ratification de cette nomination par l'Assemblée Générale en juin 2005.

(2) M. Olsen a démissionné de son poste d'administrateur le 31 décembre 2004.

(3) M. Lauk a été nommé Administrateur par l'Assemblée Générale du 10 juin 2004.

Mode de fonctionnement des réunions du Conseil d'Administration

Généralement, les Administrateurs reçoivent l'information bien avant la date de séance ainsi ils ont l'opportunité de se préparer sur les sujets qui seront discutés lors de la séance. Les sujets particulièrement sensibles et urgents peuvent être débattus en séance sans distribution bien au préalable des documents.

Lors d'une séance, un temps significatif est imparti pour assurer une discussion complète et approfondie des thèmes importants. Les présentations de la Direction Générale sont prévues pour permettre qu'un temps substantiel de la séance soit réservé aux discussions et commentaires.

Les Administrateurs sont censés préparer rigoureusement, assister et participer à toutes les séances du Conseil et des Comités qui les concernent et ils sont censés y passer tout le temps requis et se réunir aussi souvent que nécessaire pour remplir pleinement leurs obligations. Chaque Administrateur est censé s'assurer que d'autres engagements ne vont pas matériellement interférer avec leur mission d'Administrateur.

Pour faciliter la participation, les Administrateurs peuvent assister aux séances en personne, par conférence téléphonique ou par vidéo conférence. Conformément à la loi, seuls les Administrateurs assistant en personne ou par vidéo conférence sont pris en compte pour l'établissement du quorum. Conformément à la loi, la participation en personne de la majorité des membres est requise pour certaines décisions afin d'établir le quorum.

Les Comités

Pour l'assister dans ses travaux, le Conseil d'Administration de Business Objects s'est doté de quatre Comités : un Comité d'Audit, un Comité des Rémunérations, un Comité des Nominations et un Comité de Gouvernement d'Entreprise. La composition et les membres des Comités de Business Objects répondent actuellement aux critères d'indépendance du *NASDAQ National Market* et du *Securities Exchange Act* de 1934, tel que modifié, qui sont au moins équivalents à ceux du Rapport Bouton. Chaque Comité soumet ses recommandations au Conseil d'Administration qui prend les décisions définitives.

Le Comité d'Audit

Le comité d'audit est composé à l'heure actuelle de Messieurs Heitz, Lauk et Peterschmidt. Le règlement du *NASDAQ National Market* impose qu'au moins trois des membres du Comité d'Audit répondent aux critères d'indépendance du *NASDAQ National Market*. Messieurs Heitz, Lauk et Peterschmidt répondent à ces critères. En outre, Monsieur Heitz satisfait aux critères de qualification d'expert financier du *Securities Exchange Act* de 1934, tel que modifié, et du *NASDAQ National Market*. Conformément à la Charte du Comité d'Audit adoptée par le Conseil d'Administration de la Société le 5 juin 2000, telle que modifiée, le Comité d'Audit est responsable des principaux aspects suivants :

- nommer, évaluer et mettre fin au mandat des commissaires aux comptes sous réserve des pouvoirs qui sont conférés par la Loi au Conseil d'Administration et aux Assemblées d'actionnaires,
- revoir le rapport annuel des commissaires aux comptes,
- revoir le plan d'audit et l'étendue de la mission des commissaires aux comptes et des Auditeurs Internes,
- examiner avec la Direction Générale, les commissaires aux comptes et les comptables internes, les comptes trimestriels, semestriels et annuels de Business Objects, ses états financiers, y compris les commentaires des dirigeants, avant leur dépôt ou publication,
- examiner les résultats des travaux de revue trimestrielle et d'audit annuel ainsi que de tout autre examen,
- revoir et approuver par anticipation le budget annuel à allouer aux commissaires aux comptes pour leurs travaux d'audit indépendants et tout service rendu par les commissaires aux comptes qui ne soit pas un travail d'audit,
- vérifier et approuver les changements significatifs dans la politique comptable de Business Objects qui pourrait affecter son résultat d'exploitation,
- vérifier l'efficacité des systèmes de contrôle interne et des procédures de reporting financiers de la Société,

- examiner et approuver, sous réserve des pouvoirs réservés par la loi au Conseil d'Administration et aux Assemblées générales d'actionnaires, les conventions réglementées et
- instituer des procédures destinées à assurer la réception, la conservation et le suivi des plaintes reçues par la société en matière comptable, de contrôle interne ou autre dans le respect de l'anonymat des salariés portant plainte.

Afin de remplir sa mission plus efficacement, le Comité d'Audit se réunit au moins quatre fois par an, rencontre les commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants et a accès aux conseils extérieurs à la Société qu'il juge utiles.

Le Comité des Rémunérations

Au 31 décembre 2004, le Comité des Rémunérations était composé de Messieurs Held et Charles. Conformément à sa Charte, adopté par le Conseil, ce Comité est chargé d'évaluer et de recommander au Conseil d'administration le montant et les modalités de la rémunération des mandataires sociaux de la Société ainsi que de ses principaux cadres dirigeants. Le Comité des Rémunérations est composé exclusivement d'Administrateurs indépendants. Aucun de ses membres n'a jamais été lié à Business Objects par un contrat de travail ou autre susceptible d'interférer avec sa mission.

Le Comité des Nominations

Au 31 décembre 2004, le Comité des Nominations était composé de Messieurs Peterschmidt et Held. Conformément à sa Charte, adopté par le Conseil, ce Comité est chargé d'assister le Conseil d'Administration et le Président Directeur Général dans la sélection et la désignation des Administrateurs et dirigeants et d'adresser des recommandations au Conseil d'Administration quant à la nomination des Administrateurs. Le Comité des Nominations est composé exclusivement d'Administrateurs indépendants. Aucun des membres du Comité des Nominations n'est lié à Business Objects par un contrat de travail ou autre susceptible d'interférer avec sa mission.

Le Comité de Gouvernement d'Entreprise

Au 31 décembre 2004, le Comité de Gouvernement d'Entreprise était composé de Messieurs Silverman et Held. Conformément à sa Charte, adopté par le Conseil, ce Comité est chargé d'assister le Conseil d'Administration et le Président Directeur Général dans le développement des principes de gouvernement d'entreprise, via notamment la mise en œuvre et l'application des codes d'éthique et de bonne conduite. Il les assiste dans l'examen des propositions de résolutions soumises à la Société par ses actionnaires (à l'exception de toute proposition relative à la nomination d'un Administrateur, proposition qui sera alors examinée par le Comité des Nominations). Le Comité de Gouvernement d'Entreprise a également pour mission d'assister le Conseil d'Administration et le Président Directeur Général dans l'examen et l'évaluation des missions des différents Comités, et du caractère adapté des statuts de Business Objects. Aucun des membres du Comité de Gouvernement d'Entreprise n'est lié à Business Objects par un contrat de travail ou autre susceptible d'interférer avec sa mission. Cependant Monsieur Silverman est le beau-père du Président Directeur Général. En conséquence, ce Comité est considéré comme indépendant à 50% seulement, en application des critères d'indépendance du *NASDAQ National Market*.

Evaluation, participation aux réunions et rémunération des membres du Conseil d'Administration et des Comités

En dehors des mises en œuvre ponctuelles requises par les lois françaises et américaines, le Conseil d'administration contrôle et évalue annuellement sa conformité aux règles de gouvernement d'entreprise applicables et adopte et met en œuvre les changements requis.

Conformément aux dispositions de la Charte du Comité de Gouvernement d'Entreprise, ce Comité gère la procédure d'évaluation annuelle de la performance du Conseil et de ces Comités. Le Comité a eu recours au service du cabinet d'avocats Wilson, Sonsini, Goodrich & Rosati (« WSRG ») pour mettre en œuvre cette procédure qui consistait en des réponses écrites à des questionnaires et des

entretiens avec chaque Administrateur. Les observations essentielles et les recommandations ont été présentées au Conseil par WSRG lors de sa réunion du 25 janvier 2005.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 16 fois en 2004. Le taux moyen de participation des Administrateurs est de 64,5% et de 82,6% si l'on prend en compte l'assistance au conseil par conférence téléphonique.

En 2004, le Comité d'Audit s'est réuni à 9 reprises avec un taux de participation de 100%. Le Comité des Rémunérations s'est réuni à 5 reprises avec un taux de participation moyen de 80%. Le Comité de Gouvernement d'Entreprise s'est réuni à 4 reprises avec un taux de participation de 100%. Le Comité des Nominations s'est réuni à 10 reprises avec un taux de participation de 100%.

L'Assemblée Générale du 11 décembre 2003 a autorisé un montant total annuel de jetons de présence de 350 000 euros ou l'équivalent en dollar américain. Le Conseil a ensuite fixé les règles d'attribution des jetons de présence suivantes :

- Un montant forfaitaire annuel de 15 000 dollars américains pour chaque Administrateur,
- 2 000 dollars américains par réunion trimestrielle du Conseil uniquement,
- 1 500 dollars américains par réunion des Comités,
- Un montant forfaitaire annuel de 15,000 dollars américains pour le Président du Comité d'Audit,
- Un montant forfaitaire annuel de 10 000 dollars américains pour chaque membre du Comité d'Audit,
- Un montant forfaitaire annuel de 7500 dollars américains pour les Présidents des autres Comités,
- Un montant forfaitaire annuel de 5 000 dollars américains pour chaque membre des autres Comités.

Conformément à ces règles, les montants individuels de jetons de présence versés en 2004 (incluant l'impôt retenu à la source, le cas échéant):

- Arnold Silverman: 36 500 dollars américains;
- Albert Eisenstat: 19 000 dollars américains;
- Bernard Charlès: 41 583 dollars américains;
- Gerald Held: 69 000 dollars américains;
- David Peterschmidt: 69 000 dollars américains;
- Jean-François Heitz: 51 500 dollars américains;
- David Roux: 23 000 dollars américains;
- Kurt Lauk: 26 542 dollars américains; et
- John Olsen: 5 750 dollars américains.

1.2. LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de Business Objects, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Le Directeur Général représente la Société vis-à-vis des tiers.

Ni les statuts, ni le Conseil d'administration n'a apporté de limitation à ces pouvoirs autres que celles fixées par le Code de commerce.

Cependant nos règles internes d'engagement de dépenses de Septembre 1998, telles que modifiées, stipulent que l'accord du Directeur Financier est requis, en plus de celui du Directeur Général, pour engager toute dépense comprise entre 1 et 2,5 millions de dollars américains ou l'équivalent en autres

devises. Ces règles internes stipulent de plus que l'accord du Conseil est requis pour engager toute dépense de plus de 2,5 millions de dollars américains ou l'équivalent en autres devises.

Conformément au choix effectué par le Conseil d'Administration le 15 mai 2003 et ainsi que l'y autorisent les statuts de la Société, la Direction Générale de Business Objects est assurée par le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Bernard Liautaud, renouvelé dans ses fonctions.

II. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Objectifs du contrôle interne

Conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), les procédures de contrôle interne en vigueur chez Business Objects ont pour objectif :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des membres du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par :
 - les lois et règlements applicables et
 - les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- de s'assurer de la fiabilité du reporting financier ; et
- de veiller à l'efficacité et au bon fonctionnement des opérations.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Pour information, ces risques sont identifiés en interne et leur liste mise à jour régulièrement et communiquée une fois par an dans le Document de Référence. Aux Etats-Unis, cette liste est diffusée trimestriellement dans le *Form 10Q* et annuellement dans le *Form 10K*, ces différents documents étant enregistrés à la SEC (Securities and Exchange Commission).

Toutefois le système de contrôle interne en place ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. En effet, un système de contrôle interne est, par définition, toujours perfectible et se heurte à des limites intrinsèques. Par exemple, son coût ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce système ; la plupart des contrôles internes portent sur des opérations répétitives et non sur des opérations non récurrentes ; le risque d'erreur humaine ne peut être totalement écarté ; enfin, il existe une possibilité que les procédures ne soient plus applicables du fait de l'évolution même du Groupe.

Approche méthodologique

Le Groupe utilise les directives émises par le *Committee of Sponsoring Organizations (COSO)*, organisation américaine fondée en 1985 et émanant du secteur privé, pour structurer son contrôle interne. Le COSO a défini le contrôle interne comme un processus mis en oeuvre par les organes sociaux et la Direction Générale d'une entreprise afin d'avoir une assurance raisonnable dans la réalisation des objectifs suivants : efficacité et bon fonctionnement des opérations, fiabilité du reporting financier, mise en conformité avec les lois et règles applicables.

Environnement de contrôle interne

La Société a adopté un code d'éthique pour les principaux dirigeants et les responsables financiers seniors. (*Code of ethics for principal executive and senior financial officers*), qui s'applique à nos principaux dirigeants, à notre Directeur Général et notre Directeur Général Délégué, le cas échéant, à notre principal directeur financier, à notre principal directeur comptable, aux vice présidents des différentes divisions financières. La Société a également adopté un code d'éthique et de bonne conduite (Code d'Ethique) applicable à tous ses Administrateurs ainsi que les cadres dirigeants et les employés du Groupe à l'exception de la France. Afin de se conformer aux spécificités du droit français, la Société a également adopté un Code d'Ethique pour les employés « français » qui

s'applique à nos Administrateurs, nos cadres dirigeant et nos salariés qui résident en France. Ces Codes d'Ethique sont publics et disponibles sur le site Internet de la Société www.businessobjects.com ou sur simple demande écrite au Service Juridique de la Société au 157-159 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret, France.

Par ailleurs, début 2003, la Société a mis en œuvre un règlement de conformité (*Legal compliance policy*) qui traite des engagements de la Société en matière de conformité avec les lois et réglementations applicables, de maintien d'un haut niveau d'intégrité des pratiques internes, de maintien d'un environnement de travail où il n'y ait pas de représailles en cas de dénonciation d'un problème de défaut de conformité et de maintien d'une atmosphère de libre communication et de confiance entre les employés et leur hiérarchie ou la Direction Générale. Ce règlement a aussi généré la mise en place d'un outil de communication anonyme (*anonymous tip line*) entre les salariés et à leur choix, le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier (CFO), le Vice Président Groupe des Ressources Humaines ou le Président du Comité d'Audit. Cet outil permet aux salariés d'informer librement et anonymement le destinataire choisi d'un manquement aux lois ou aux procédures internes. Le règlement de conformité expose également les règles qui régiront les enquêtes qui seront diligentées suite à une déclaration ainsi que la mise en œuvre des mesures suite à ces enquêtes.

Les principaux acteurs du contrôle interne

Au sein de Business Objects, les Comités et départements ayant un rôle prépondérant dans la mise en oeuvre du contrôle interne sont:

- La Direction Générale de la Société et de ses filiales
- Le Comité d'Audit (*Audit Committee*), déjà évoqué précédemment
- Le Comité des Communications (*Disclosure Committee*)
 - o Le principal objectif de ce Comité est de s'assurer que le contrôle et les autres procédures mises en oeuvre par la Société sont conçus de façon à garantir que l'information qui doit être communiquée par la Société dans les rapports et autres documents qu'elle dépose est enregistrée, synthétisée et déposée dans les délais impartis par la *Securities and Exchange Commission* (SEC) et de s'assurer que cette information est communiquée à la Direction Générale afin de lui permettre une prise de décision adéquate au regard des communications exigées. En 2004, de nouveaux éléments ont été ajoutés à l'ordre du jour de ce comité : les certifications requises par les sections 906, 302 et 404 du *Sarbanes Oxley Act*, l'évocation de l'environnement du contrôle interne et l'existence éventuelle de fraude.
 - o Les Comités des Communications ont été planifiés après les Comités d'Audit et avant le dépôt visé par le *1934 Act*.
 - o Le Comité des Communications comprend le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier du Groupe (CFO), le Directeur Juridique (General Counsel), le Directeur du département d'Audit Interne et tout autre membre clef parmi les dirigeants incluant le Contrôleur Groupe. Comme mentionné dans notre rapport de 2003, les auditeurs externes du Groupe, actuellement Ernst and Young participent désormais à ces comités.
 - o Les réunions du Comité des Communications sont dirigées par le Directeur Juridique de la Société et ont lieu avant le dépôt visé par le *1934 Act*. Ces réunions fournissent au Directeur Général au CFO et à tout autre membre du Comité l'opportunité de poser des questions sur la façon dont ont été rédigés les rapports et leur contenu.
- Le Comité de Gouvernement d'Entreprise (*Corporate Governance Committee*), déjà évoqué précédemment
- Le Comité des Rémunérations (*Compensation Committee*), déjà évoqué précédemment

- Le Comité des Nominations (*Nominating Committee*), déjà évoqué précédemment
- Le Département d'Audit Interne.
 - o Ce département est rattaché au Comité d'Audit et a pour responsabilité d'évaluer et vérifier l'efficacité du contrôle interne dans le Groupe et ses filiales.
 - o Son effectif au 31 décembre 2004 était de cinq personnes : un Directeur Senior basé à San Jose, Etats Unis et quatre Managers : un basé au siège social de la Société à Levallois-Perret, France, un autre basé à Vancouver, Canada et enfin deux basés à San José, Californie, Etats-Unis.
 - o Ce département dispose d'une procédure interne décrivant ses principaux modes opératoires (responsabilité, organisation des missions et du suivi de ses recommandations). Cette procédure indique notamment que l'Audit Interne a un accès illimité à toute activité du Groupe quelle qu'elle soit afin d'en apprécier la conformité aux procédures internes et le niveau de contrôle interne en place.

Il convient enfin de noter que les différents départements financiers et légaux au sein de chaque entité opérationnelle mais également au niveau de la maison mère ont un rôle de contrôle majeur dans le suivi des opérations. En effet, ces départements sont les garants du respect des réglementations comme des procédures et règles internes. Ils doivent contrôler les opérations les plus significatives, chacun dans son domaine d'expertise, et notamment contrôler les éventuels risques juridiques ou vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières.

Les membres de la Direction Générale (*Executive Committee*) se réunissent au minimum une fois par mois sous la présidence de Bernard Liautaud, Président du Conseil d'administration et Directeur Général. Les membres principaux de la Direction Générale sont James Tolonen, Directeur Financier (*Chief Financial Officer*), Susan Wolfe, Directeur Juridique (*General Counsel*), Hervé Couturier, Senior Vice Président, Produits, René Bonvanie, Directeur Marketing (*Chief Marketing Officer*), Jonathan Schoonmaker, Senior Vice Président des Ressources Humaines, Janet Wood, Groupe Vice Président, Partenaires, Alliances et Intégration, Tom Schroeder, Groupe Vice Président Corporate Development, Joni Khan, Senior Vice Président Services, Maurizio Carli, Senior Vice Président & Directeur Général Zone EMEA, David Galloway, Groupe Vice Président Support Client, Greg Wolfe, Senior Vice Président & Directeur Général Zone Amériques et Scott Bajtos, Groupe Vice Président, Communication Client et Employé et Événementiel.

Par ailleurs, il est à noter que Business Objects est organisé de telle façon que les différentes équipes financières sont directement rattachées au Directeur Financier du Groupe, et non au Directeur Général Délégué. Les responsables de pays sont, quant à eux, rattachés au Directeur Général, ou au Directeur Général Délégué, le cas échéant, et les équipes juridiques au Directeur Juridique.

Les outils de contrôle interne

1. Les procédures de contrôle interne relatives à la préparation et au traitement des informations comptables et financières.

Les états financiers consolidés du Groupe et les notes associées sont préparés en conformité avec les normes comptables françaises (French GA AP) pour le Document de référence et en conformité avec les normes comptables américaines (US GAAP) pour le Rapport Annuel sous le format *Form 10-K*. Le département financier Corporate de Business Objects est responsable de la clôture des comptes du Groupe, de l'harmonisation des données financières et comptables fournies par l'ensemble des filiales du Groupe et de la préparation des comptes consolidés. Le département financier Corporate s'appuie sur les procédures de contrôle interne suivantes.

- **Définition et communication des procédures financières du Groupe**

En Décembre 2003, l'ensemble des procédures financières du Groupe ont été revues et validées par le Directeur Financier du Groupe (*Chief Financial Officer*). Elles ont été revues et communiquées de façon régulière au cours de l'exercice et étaient applicables à fin décembre 2004.

Les principales procédures financières sont :

- les règles Groupe de reconnaissance de chiffre d'affaires (*Revenue Recognition Policy*). Cette procédure est particulièrement importante dans le secteur de l'édition de logiciels. Elle définit très précisément les critères à remplir pour la reconnaissance de revenu sur la vente de logiciels et des services y afférent. L'objectif de cette procédure est que le revenu soit reconnu en conformité avec les normes comptables américaines et françaises (US et French GAAP) ;
 - La règle Groupe relative au regroupement d'entreprise (*The Business Combination Policy*). Cette règle décrit la méthode de répartition du prix d'acquisition d'une entité.
 - La règle Groupe relative aux charges de restructuration (*Restructuring Accrual Policy*). Cette règle décrit le mode de comptabilisation et d'évaluation des charges de restructuration.
 - La règle Groupe de gestion des immobilisations aussi bien matérielles qu'immatérielles (*the Impairment of Goodwill, Intangible Assets et Other Long-Lived Asset Policy*), les règles Groupe de gestion de trésorerie (*The Derivative Instruments Policy*), la procédure relative aux provisions pour risques et charges (*The Contingencies and Litigation Policy*), la procédure relative à la provision pour clients douteux (*The Allowance for Doubtful Accounts Policy*), la règle Groupe relative aux impôts différés actifs (*Deferred Income Tax Assets Policy*), la procédure relative aux rémunérations en actions des salariés (*the Stock-based Compensation Policy*)
- Processus de consolidation
- Définition et diffusion des instructions de clôture.
 - Revue des comptes consolidés pour vérifier la correcte application des procédures financières Groupe.
 - Revue analytique des comptes consolidés.
 - Revue du traitement comptable et financier des principales transactions du Groupe.
 - Communication des données financières consolidées aux destinataires adéquats.

2. Les procédures juridiques et informatiques

Les procédures de contrôle internes suivantes ont été mises en place par le Groupe :

En ce qui concerne le domaine juridique, les principales procédures internes en place au 31 décembre 2004 sont : la procédure de négociation des titres par les initiés (*Insiders Trading Policy*), la procédure de conformité avec les règles d'exportation (*Export Compliance Policy*), le règlement relatif à la concurrence (*Competition and Anti-Trust Policy*) et le règlement de conformité (*Legal Compliance Policy*) évoqué précédemment dans ce rapport.

En ce qui concerne les systèmes d'information, de nombreuses procédures ont été mises en place pendant le dernier trimestre de l'année 2004. Les objectifs des principales procédures relatives aux systèmes d'information mises en place sont de gérer de façon satisfaisante les changements apportés aux applications et systèmes informatiques, à limiter l'accès aux systèmes-clefs du Groupe et à aboutir à une meilleure ségrégation des tâches dans les accès à ces systèmes.

3. Les activités du département de l'Audit Interne

En 2004, les missions du département d'Audit Interne se sont principalement articulées autour de la mise en conformité avec des réglementations étrangères et plus spécifiquement avec la *section 404* de la loi américaine Sarbanes Oxley de 2002. Cette priorité a concerné les entités opérationnelles les plus significatives et les processus financiers clefs dans l'élaboration de l'information financière.

Section 404 de la Loi Sarbanes Oxley de 2002

La section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley de 2002, telle qu'insérée dans l'*Item 308* de la *Regulation S-K*, impose à la direction de la Société d'établir un rapport sur l'efficacité de son contrôle interne relatif au processus de reporting financier et des procédures correspondantes. Cette loi impose également à ses auditeurs américains indépendants de valider ce rapport.

Les enjeux pour 2005 et 2006

- *International Financial Reporting Standards (IFRS)*

En juin et décembre 2005, la Société établira et communiquera ses comptes consolidés selon les normes comptables internationales *IFRS* ainsi qu'une *comparaison avec les états financiers 2004 correspondants*. Conformément à ces normes, le bilan d'ouverture au premier janvier 2004 sera établi en fonction de ces nouvelles règles et communiqué dans le Document de Référence relatif à l'exercice 2004 qui devrait être émis fin avril 2005.

Pour ce projet, le Groupe a mis en place deux comités dédiés : un Comité technique en charge d'identifier les différentes options IFRS et leur impact sur les états financiers et un Comité de Pilotage qui a pour responsabilité de valider les options IFRS à retenir. Ce Comité de pilotage inclut le département financier de Business Objects S. A. et les auditeurs externes.

- *Le système de contrôle interne*

Conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), Business Objects continuera à revoir régulièrement et à donner son appréciation sur les systèmes de contrôle interne en place.

Ce rapport a été rédigé en collaboration avec le Département d'Audit Interne et le Département Juridique. Ce rapport a été présenté par le Président du Conseil d'administration aux administrateurs lors de la réunion du Conseil d'administration du 28 mars 2005. Son contenu a été revu et discuté par les Administrateurs lors de cette réunion.

Bernard Liautaud
Président Directeur Général